

MINFARM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements de chacune des disciplines constitutives des sciences pharmaceutiques, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité au master en sciences pharmaceutiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès au master en sciences pharmaceutiques

Au terme de la mineure d'accès au master en sciences pharmaceutiques, l'étudiant est capable de :

- Min-A.1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) des principales disciplines constitutives des sciences pharmaceutiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences pharmaceutiques.
- Min-A.2. S'appropriier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences pharmaceutiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences pharmaceutiques.
- Min-A.3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences pharmaceutiques avec la rigueur exigée par la discipline.
- Min-A.4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique en sciences pharmaceutiques, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
- Min-A.5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences pharmaceutiques avec la rigueur exigée par la discipline.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Deuxième année de la mineure (BAC13)

WFARM1302P	Chimie pharmaceutique (Partim)			FB [q1+q2] [45h+15h] [4 Crédits]		X
WFARM1324						

MINFARM - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est exclusivement accessible aux étudiants inscrits en bachelier en sciences biomédicales à partir de la deuxième année.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en sciences pharmaceutiques donne accès au master en sciences pharmaceutiques moyennant un complément de formation de 11 crédits :

WFARM 1306 Microbiologie médicale (4 crédits)

WFARM 1307 Eléments de physico-chimie appliqués aux sciences pharmaceutiques (2crédits)

WFARM 1310 Médicaments inorganiques à usage diagnostic et thérapeutique (3 crédits)

WFARM 1303 Biochimie médicale (2 crédits)

ORGANISATION PRATIQUE

Responsable académique: Emmanuel Hermans

Personne de contact: Josiane Toremans

Secretariat de l'école de pharmacie (Av. Mounier 73, SFAR 73.60, 1200 Bruxelles)

Téléphone 02/764.73.60